

avait dressé en cheval de bataille dans son discours de novembre dernier et qu'il a singulièrement modifié en prétendant l'expliquer devant l'assemblée française, n'a pas été inséré au programme définitif, mais il faudrait être naïf pour voir en cet omission autre chose qu'une manœuvre politique.

Quant aux écoles séparées, M. Norris n'a pas hésité à déclarer qu'il ne pouvait les promettre en aucune façon et il a répondu d'une manière évasive à la question qui lui fut faite de dire s'il entendait faire quelque chose pour soulager les Catholiques de Winnipeg et des centres mixtes de l'injuste et odieux fardeau de la double taxe scolaire. Le rappel des amendements Coldwell, inscrit à son programme, indique clairement qu'il n'y a rien à espérer de lui à ce sujet.

Comme on peut le constater, il y aurait un long chapitre à écrire pour montrer toutes les variations, voire même les contradictions de M. Norris depuis son fameux discours programme du 10 novembre.

\* \* \*

La dernière résolution votée par l'assemblée des libéraux français, bien que d'une haute inspiration et contenant le fier engagement d'appuyer n'importe quel parti qui inscrira à son programme la restauration complète de nos droits violés en 1890, ne rend pas justice au gouvernement Roblin. Sans doute, ce gouvernement n'a pas rétabli les écoles séparées et il n'a pas fait tout ce que nous étions en droit d'attendre de lui, surtout depuis l'annexion du Keewatin au Manitoba, mais il a défendu les collèges contre leur absorption par une Université d'Etat, il a donné aux Catholiques des centres catholiques des écoles ressemblant au moins de fait à celles de la Saskatchewan, — ce qui est un progrès sans être tout le droit —, et il a protégé les Catholiques des centres mixtes contre l'instruction obligatoire en vertu de laquelle, faute de place suffisante dans nos écoles libres, ils auraient été forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles neutres. Si les amendements Coldwell demeurent impuissants à délivrer les Catholiques des centres mixtes de la double taxe, il faudra recourir à une législation plus efficace. C'est ce que tous doivent s'efforcer d'assurer par leur vote libre.

Nous terminerons en ajoutant un mot à l'adresse du *Free Press*, l'organe attitré du parti libéral. On connaît la campagne perfide qu'il mène depuis de longues années contre tout ce qui est catholique et français et particulièrement contre nos écoles. Et M. Norris, le chef du parti libéral, a mauvaise grâce de déclarer qu'il est incapable de lui imposer silence, parce qu'il n'y possède pas d'intérêt financier. Cette excuse, de la part du chef d'un parti, est inacceptable. Tant qu'il en sera ainsi, ce journal continuera à unir les Catholiques contre le parti dont il défend les principes et le programme. Pour arriver au